



## non paiement de ma facture photovoltaïque par edf

Par **soso34**, le 12/12/2011 à 18:26

bonjour,

j'ai envoyé le 9 mai 2011 ma facture de photovoltaïque à edf, malgré mes nombreux appels je n'ai toujours pas été payé et ma 1ère échéance de crédit est le 1er janvier. ils m'ont demandé par 2 fois de leur en expédier une copie avec une référence à mettre sur l'enveloppe pour que ça aille plus vite mais toujours pas règlement. que puis-je faire pour recevoir mon règlement au plus vite? une injonction de payer? un référé?

merci de me répondre, j'ai déjà de graves problèmes de santé et cette histoire ne m'arrange en rien le moral.

cordialement

Par **Regismu**, le 19/12/2011 à 00:03

Bonsoir

envoie toutes tes infos sur litige-edfoa@gppep.org

Par **microman**, le 17/02/2012 à 12:44

Bonjour,

Ca y est ! Depuis le 17/12/2011, j'ai enfin mon chèque dans la boîte à lettres. J'ai reçu un courrier d'EDF me présentant ses excuses pour le retard, m'assurant que tout avait été fait pour que cela ne se reproduise plus à l'avenir, me calculant les pénalités de retard (2,24 €) sans pour autant me dire comment et quand elles me seront payées.

Je ne saurais sans doute jamais ce qui a fait débloquer le dossier : mails, lettre recommandée avec menace de saisir le Tribunal de proximité, mail à Henri PROGLIO, courrier à Mme la Ministre de l'écologie et du développement durable, ...

Peu importe, je ne lâche pas pour les 2€24, EDF est plus riche que moi ! Je m'engage à les pourrir de mails tant que je n'aurai pas obtenu tout l'argent qu'ils me doivent.

Il ne faut pas se décourager et il faut se battre. Je n'ai pas eu besoin d'adhérer à une quelconque association.

Par **Regismu**, le **17/02/2012** à **13:23**

mais tu as le GPPEP qui peut t'aider **sans que tu ne sois obligé d'adhérer** ..à part pour lui donner encore plus de poids pour représenter les producteurs face à EDF ( ou toutes les autres administrations comme les impôts ..)par exemple..

mais si tu préfères continuer à te battre tout seul c'est ton choix ...

voilà ce qu'est le GPPEP : <http://www.gppep.org/>